

GRILLE HORAIRE – DEUXIÈME ANNÉE (2023-2024)

NOM :	
PRÉNOM :	
CLASSE EN 2022-2023 :	
LANGUE MODERNE I :	Néerlandais* - Anglais* (* = encerclez votre choix)

FORMATION COMMUNE	
Religion	2
Français	5
Mathématique	5
Etude du milieu	4
Sciences	3
Education physique	3
Education musicale	1
Education par la technologie	1
Langue moderne I	4
TOTAL	28

- **La date de rentrée de la grille est déterminante pour les activités au choix (nombre limité).**
- Chaque élève doit se construire un horaire de 32 périodes (minimum et maximum).
- On ne peut choisir deux cours figurant sur une même ligne horizontale.
- Les élèves qui voudraient choisir « Initiation à la Culture Antique » doivent nécessairement avoir choisi « Latin ».
- L'A.C. « Langues Plus » (qui doit concorder avec la LM1) ne peut être choisie que si l'élève avait soit choisi « Langues Plus » déjà en 1^{ère} ; soit obtient l'avis favorable du professeur de LM1 de la 1^{ère} année.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES AU CHOIX DE L'ÉLÈVE			
* = encerclez les deux activités complémentaires de votre choix			
Anglais * (Langue Plus) + 2		Néerlandais * (Langue Plus) + 2	
Initiation à la Culture Grecque * (Mythologie Gréco-Romaine) + 2	Education Physique (Sport Fun) * + 2	Socio-Economie * + 2	Informatique * + 2
Latin * + 2	Sciences * + 2	Atelier d'Expression et de Communication * (Art d'Expression) + 2	

TOTAL GÉNÉRAL :	28 + 2 + 2 = 32 périodes
------------------------	--------------------------

Date	Signature de l'élève	Signature d'un responsable
.....
Conseil d'orientation du Conseil de classe		
.....		
.....		
.....		